

## PROGRAMME DE FORMATION

# Le droit international privé patrimonial de la famille

Le nombre de couple mixtes, et de situations internationales a augmenté de manière exponentielle depuis quelques décennies. Le droit international privé permet de déterminer quel juge pourra être saisi et quelle loi devra s'appliquer mais aussi, de régler les situations de litispendance : lorsque plusieurs procédures sont introduites en parallèle, en France et à l'étranger.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	750 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances des règles du droit des sociétés</li><li>• Connaissances des règles du droit social</li></ul>
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Apprécier l'importance de ce droit qui a vocation à s'appliquer dans un grand nombre de situations. Maîtriser le raisonnement de droit international privé.</li><li>• En comprendre les grandes lignes des règles de DIP applicables en matière de régimes matrimoniaux et de succession</li></ul>

## Technique et raisonnement de droit international privé

- Généralité sur les règles de conflit de loi

## L'interprétation de la règle de conflit

- Les différentes méthodes de qualification
- Les difficultés possibles lors de la qualification
- Le rattachement
  - Le conflit mobile.
  - Le mécanisme renvoi

## La mise en œuvre de la règle de conflit

- L'application d'une loi étrangère, L'application d'une loi étrangère,
- L'obstacle à l'application de la loi étrangère
  - Le conflit mobile.
  - La fraude à la loi

## Première approche des règles applicables en matière de régimes matrimoniaux et succession

### Les régimes matrimoniaux

#### La détermination de la loi applicable au régime matrimonial d'époux A l'IFI.

- En absence de choix de loi
  - Droit commun
  - Droit conventionnel
- En cas de choix de loi
  - Droit commun
  - Droit conventionnel

#### Le changement de loi

- Changement volontaire
- Changement subi

#### Les successions

- Droit commun
  - Le principe scissionniste
  - Le renvoi

#### Le règlement succession

- La possibilité d'effectuer un choix de loi applicable Règles applicables en cas d'absence de choix de loi

Heures réglementaires:	CGPI : IAS/DDA : 7 heures  Notaires : 7 heures   N° d'homologation CSN 202401198  Experts-comptables : 7 heures
Format:	Présentiel / Distanciel
Moyen pédagogique:	Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation:	Quiz de validation des compétences acquises
---------------------	---------------------------------------------

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

